

Recalibrage du vallon du Val Claret - Antibes

Annexe 7 : Localisation des sites Natura 2000

13 janvier 2026



1 DIRECTIVE HABITATS



La Zone Spéciale de Conservation la plus proche est :

- « Baie et cap d'Antibes - îles de Lerins » (FR9301573) à 250 m à l'est de la zone de projet.

2 DIRECTIVE OISEAUX

Les Zone de Protection Spéciale les plus proches sont

- « Préalpes de Grasse » (FR9312002) à 5,7 km au nord de la zone de projet ;
- « Basse Vallée du Var » (FR9312025) à 9 km au nord-est de la zone de projet.

3 CONCLUSION

Comme indiqué précédemment sur la carte, **la zone de projet n'interfère avec aucun site Natura 2000.**

Le tableau suivant présente la distance des sites Natura 2000 (moins de 10 km) vis-à-vis de la zone de projet :

Site Natura 2000	Distance vis-à-vis de la zone de projet
FR9301573 « Baie et cap d'Antibes - îles de Lerins »	250 m à l'est de la zone de projet
FR9301572 « Dôme de Biot »	3,5 km au nord de la zone de projet
FR9301571 « Rivière et gorges du Loup »	5,7 km au nord de la zone de projet
FR9312002 « Préalpes de Grasse »	5,7 km au nord de la zone de projet

Site Natura 2000	Distance vis-à-vis de la zone de projet
FR9312025 « Basse Vallée du Var »	9 km au nord-est de la zone de projet

